

Le niveau scolaire des écoles publics à Mayotte est faible quel que soit le niveau considéré. Les structures existent mais les difficultés de maîtrise du français des élèves scolarisés ont pour conséquence de faire baisser le niveau général de l'enseignement. Des structures associatives ou privées existent et sont au niveau de l'enseignement métropolitain mais ont un coût relativement élevées (200 à 400 euros par mois et par élève). C'est pour cela que la DRHAT, dans la mesure du possible, essaye de ne pas affecter au RSMA Mayotte de famille avec enfants susceptibles de rentrer au collège et au lycée au cours de la mission longue durée. En cas d'impossibilité, il est conseillé aux familles dont le militaire y est malgré tout affecté, pour les besoins du service, de laisser leur enfant scolarisé en métropole. Pour les lycéens, la solution CNED est un palliatif mais cumulé à l'absence de vie sociale car peu d'enfants de militaires sont présents pour cette tranche d'âge, cela entraîne des conditions de vie très complexes. Les questions sur la scolarité sont à aborder avec son parrain ou la personne relevé car chacun vit l'expérience différemment en fonction de l'âge, du caractère et du niveau scolaire de l'enfant.

En termes d'organisation familiale, il est important de savoir que les enfants en maternelle et en primaire (public et associatif) ne sont scolarisés que le matin (07h00 à 12h00) pour mais également que les places en crèche ou en garderie sont très rares. Seule l'école privé Hippocampe fait une journée continue de 9h00 à 16h00 du lundi au vendredi. Les collèges et lycées publics sont sur les rythmes métropolitains.

COLLEGE ET LYCEE

La plupart des **collégiens et lycéens** sont scolarisés :

- au Collège publique
- au lycée de Kahani à 5 km de Combani ;
- au Lycée de Sada à 10 km de Combani ;
- au Collège privé Hippocampe de M'Roalé touchant Combani qui à la rentrée 2020 ouvre des classes de lycée de la seconde à la terminale.

Souvent finalisée tardivement (= à la rentrée scolaire), l'inscription aux collèges et lycées représente une source d'inquiétude légitime. Pour réduire celle-ci, l'obtention de la confirmation d'inscription sur les listes scolaires par le prédécesseur auprès de l'établissement concerné, avant sa fermeture pour les vacances de juillet-août, est vivement conseillée. Votre prédécesseur pourra, sur votre demande, se charger de vous obtenir et de vous transmettre la liste des documents nécessaires à la finalisation de l'inscription.

Pour accéder à la liste des établissements publics du département il suffit de taper « ac mayotte » (site de l'académie) dans votre moteur de recherche sur internet.

L'école privé Hippocampe, ouvert en 2017, propose à la rentrée 2020 des classes du CP à la terminale. Par convention, les droits d'inscription sont offerts pour les enfants du personnel du RSMA mais le budget pour la scolarité est d'environ 4000 euros l'année par un enfant.

PRIMAIRE

Compte tenu du très faible niveau de l'enseignement public dispensé dans le primaire à Combani, les **écoliers** sont scolarisés de manière privilégiée dans des écoles associatives ou privées payantes (environ 250 à 400 euros mensuel) :

- soit à l'école associative primaire « POMME CANNELLE » ;
- soit à l'école associative « NYAMBA » ;
- soit à l'école privée « HIPPOCAMPE ».

Vous êtes cependant tout à fait libres d'inscrire vos enfants à l'école publique de Tsingoni.

M A T E R N E L L E

Pour les tout-petits, il existe à Combani l'école maternelle « WANA COMBA » et l'école maternelle associative « NYAMBA » payantes (environ 250 euros mensuel).

Attention, ces trois écoles sont associatives et non privées (excepté Hippocampe). Cela nécessite un engagement réguliers (nettoyage, bricolage) des parents pour faciliter le fonctionnement courant. C'est la raison pour laquelle chaque école demande un ou deux chèques de caution qui seront restitués à la fin de l'année scolaire en échange d'une ou plusieurs prestations réalisées au profit de l'école dans l'année.

Les préinscriptions ne sont pas communes aux 3 écoles associatives de Combani et à l'école privée de M'Roalé.

C R E C H E

Une crèche agréée par la PMI (Protection Maternelle Infantile) pour 38 enfants de 8 mois à 4 ans, répartis en 2 groupes. Les enfants y sont encadrés par du personnel diplômé.

Structure associative elle ne peut donc fonctionner sans l'investissement de tous les parents (courses, animations, travaux...).

Le bureau est constitué par les parents élus lors d'une assemblée générale. Son rôle est de gérer administrativement la vie de la crèche (trésorerie, embauche, règlement intérieur, projets...).

Un projet de mini crèche est en cours avec le service social des armées.



Inscription

I. Enseignement associatif ou privé

Les préinscriptions ou inscriptions ne sont pas communes aux 4 écoles associatives ou privées de Combani et M'Roalé (commune de TSINGONI) :

- N'Yamba (maternelle et primaire)
- Wana Comba (maternelle)
- Pomme Cannelle (élémentaire)
- Hippocampe (primaire, collège, lycée)

1. Association WANA COMBA (école maternelle)

Adresse : 24 champs des Ylangs – 97680 COMBANI

Mail : ecolewanacomba@yahoo.fr

Blog: <http://wanacomba.over-blog.com>

☎ : 06 39 10 85 81

Adresse : Quartier M'Filaoni - 97 680 COMBANI

2. Association école N'YAMBA (école maternelle et élémentaire)

Blog: <http://associationnyamba.eklablog.com>

☎ : 02 69 61 48 47

Mail : ecoleassociativenyamba@yahoo.fr

Facebook : Ecole associative Nyamba

3. Ecole associative POMME CANNELLE (école primaire)

☎ : 02.69.62 79 20

Adresse : 23, Champ des Ylangs 1 - BP 60 - 97 680 COMBANI

Mail : pommecannellemayotte@gmail.com

Site internet : <https://associationpommecannellemayotte.wordpress.com>

4. Ecole privé « Hippocampe » (primaire, collège et lycée)

Adresse : impasse de la place publique M'Roalé- 97680 TSINGONI

☎ : 06.39.02.83.22 / 02.69.66.29.42

Mail : drp@ecolepriveehippocampe.fr

POC RSMA : em-dml@rsam-mayotte.fr (renseignements pour dossier inscription et tarifs scolaire)

II. Enseignement public

1. Ecole maternelle publique de Tsingoni

☎ : 02.69.62 79 20

Mail : ce.9760191d@ac-mayotte.fr

2. COLLEGE

Collège de Tsingoni

☎ : 02-69-62-71-75

Mail : clq.tsingoni@ac-mayotte.fr

3. LYCEE

Lycée de Sada : enseignement général

☎ : 02 69 62 20 23 02.69.62.28.06 (fax)

Mail : lpo.sada@ac-mayotte.fr

Lycée polyvalent de Kahani

Adresse : 3 route nationale – 97600 OUANGANI

☎ : 02-69-62-09-09 02.69.62.85.10 (fax)

Mail : lpo.kahani@ac-mayotte.fr

4. RECTORAT

D'autres établissements proposent des filières particulières aussi, si cela vous intéresse, contactez le rectorat de Mayotte :

02.69.61.10.24 02.69.61.09.87 (fax)

Mail : vice-rectorat@ac-mayotte.fr

<http://www.ac-mayotte.fr>

Crèche Kararaoukititi

☎ : 02 69 62 43 17

Site internet: karaoukititi.kazeo.com

Mail : karacreche@gmail.com

Horaires d'ouverture : 6h30-17h du lundi au vendredi toute l'année sauf 2 semaines à Noël, 5 semaines en juillet-août et les jours fériés officiels

La crèche est agréée par la PMI pour 38 enfants de 8 mois à 4 ans, répartis en 2 groupes.



Ecole NYAMBA



Ecole POMME CANNELLE



Ecole WANA COMBA



Collège de Tsingoni



Ecole HIPPOCAMPE

CALENDRIER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2020 /2021

AOUT 2020

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE 2020

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE 2020

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE 2020

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DECEMBRE 2020

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JANVIER 2021

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FEBVRIER 2021

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS 2021

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL 2021

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI 2021

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUN 2021

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET 2021

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOUT 2021

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÊTES LÉGALES 2019/2020

15 août	2020	Assomption
1 ^{er} novembre	2020	Toussaint
11 novembre	2020	Armistice
25 décembre	2020	Noël
1 ^{er} janvier	2021	Novel An
4 avril	2021	Pâques
5 avril	2021	Lundi de Pâques
27 avril	2021	Abol. de l'esclavage
1 ^{er} mai	2021	Fête du travail
8 mai	2021	Victoire 1945
15 mai	2021	Ascension
25 mai	2021	Peñecôte
24 juin	2021	Lundi de Peñecôte
14 juillet	2021	Fête nationale
15 août	2021	Assomption

+ 4 fêtes mobiles manulaxmas